

*Le budget—M. E. Epp*

arrière, le seul conseil que je puis lui donner, c'est d'essayer de nous ramener à l'équilibre fiscal de cette époque, où le régime d'imposition des sociétés était plus juste par rapport à celui des particuliers. Pour 1,300,000 Canadiens qui continuent à chercher du travail et s'entendent dire par le ministre des Finances que si le taux de croissance est vraiment extraordinaire cette année, avec 3.7 p. 100, nous risquons de voir le taux de chômage diminuer de 0.2 p. 100, cela peut signifier, comme ce fut le cas en janvier, où il est tombé à moins de 10 p. 100, qu'en réalité, le grand nombre de personnes cherchant du travail a augmenté en janvier puisque la population active continue à s'accroître.

Les Canadiens s'attendaient à beaucoup mieux. Le ministre des Finances, lorsqu'il était dans l'opposition, est intervenu en diverses occasions pour s'opposer au ministre des Finances de l'époque, Allan MacEachen. J'ai sous la main le texte du discours qu'il a prononcé devant le Canadian Club. Il a rapporté les propos d'un homme d'affaires qui lui avait déclaré à l'époque: «Que pourrait faire le gouvernement pour stabiliser le dollar?» Après avoir hésité un moment, il a répondu: «M. MacEachen pourrait intervenir à la Chambre et annoncer sa démission». C'est une remarque normale à faire à un ministre des Finances qui a fait preuve d'un incroyable manque de prévoyance et d'insensibilité sur le plan politique. Si Michael Wilson intervenait à la Chambre pour déclarer qu'il démissionne, le pays aurait de meilleures chances de devenir prospère, ce que souhaitent mes électeurs et tous les Canadiens.

**M. Thacker:** Monsieur le Président, je voudrais faire une remarque et soulever trois questions auxquelles j'aimerais que mon collègue réponde. Il s'est opposé à l'augmentation de la taxe de vente et en toute justice, il a reconnu que le gouvernement a instauré le crédit d'impôt pour la taxe de vente, ce qui aidera les Canadiens à faible revenu, et je l'en remercie. Puis il s'est attaqué violemment au régime fiscal des sociétés. Je voudrais savoir ce qu'il en pense, parce qu'une société n'est jamais qu'une fiction légale. Tous les impôts perçus auprès d'elle se répercutent sur le prix des marchandises qu'elle vend aux consommateurs. J'ai toujours considéré l'augmentation de l'impôt sur les sociétés comme un impôt régressif tout comme la taxe de vente. Si une société fabrique des bricoles, elle va transmettre cette hausse aux consommateurs, faute de quoi elle fera faillite.

Certains prétendent qu'il faut considérer l'impôt sur les sociétés au même titre que la taxe de vente, par comparaison à l'impôt sur le revenu progressif perçu auprès des particuliers, de sorte que les plus riches payent davantage que les autres. Je voudrais savoir ce qu'il en pense.

Pour ce qui est des loteries, il est établi depuis toujours que si l'on investit dans une entreprise, on peut déduire des gains réalisés le coût de l'intérêt. Si nous devons percevoir des impôts sur les gains réalisés aux loteries, le gouvernement devra autoriser la déduction du prix des billets achetés et il en résulte que si 14 millions de billets sont vendus et 14 millions de dollars

sont déduits aux fins de l'impôt sur le revenu, après avoir versé cinq millions de dollars au gagnant—étant donné que le reste de cet argent, la différence entre la somme distribuée et le nombre de billets vendus, est consacré à des œuvres de charité—ne serons-nous pas alors en position nettement déficitaire? Je lui saurais gré de me répondre là-dessus.

En dernier lieu, je voudrais parler des dépenses fiscales. Je me demande s'il aurait l'obligeance de reconnaître que le ministre actuel des Finances a présenté en 1984, pour la première fois depuis que le ministre des Finances du gouvernement tory précédent le faisait en 1979, un état énumérant toutes les dépenses fiscales. Par conséquent, un an seulement s'est vraiment écoulé depuis la tenue d'un débat général et public pour que nous nous rendions compte de l'importance de ces dépenses en ce qui concerne nos déductions personnelles, nos déductions à l'égard du conjoint et des enfants, qui constituent des avantages dont profitent les sociétés. Durant ce débat sur le plan national, il devrait certes reconnaître qu'un an n'est pas un délai trop long. Le ministre s'est déjà attaqué à neuf postes de dépenses fiscales et je suis persuadé que ce ne sera pas tout. N'avouera-t-il pas qu'il était souhaitable de publier ce document?

**M. Epp (Thunder Bay-Nipigon):** Je remercie mon collègue de m'avoir posé ces questions. En ce qui concerne l'imposition des sociétés, je sais que depuis un certain temps on a tendance à prétendre qu'il faut éviter d'imposer les sociétés, mais se borner à percevoir des impôts des bénéficiaires de ces gains. Chose certaine, on peut parler de fiction légale, mais ce qui compte devant les tribunaux est l'existence de la société à titre de personne juridique. On constate de prime abord, en voyant les sociétés à l'œuvre, qu'elles sont effectivement des personnes juridiques très actives, pratiques, dynamiques et âpres au gain. Le député laisse entendre que les sociétés utilisent une bonne partie de ces profits. Je vous dirai peut-être qu'en utilisant ces revenus à des fins d'investissement, les sociétés font de drôles de choses, du moins du point de vue de la théorie économique. On imaginerait que s'il y a le moindre de concurrence, ces profits seraient emportés par celle-ci. Ce que nous constatons plutôt, c'est que des sociétés retiennent des gains substantiels et sont en mesure de les investir. Cela m'amène à penser que, ces personnes légales étant en activité au Canada et ne distribuant absolument pas tous les gains qu'elles réalisent, je crois avoir raison de dire que si elles vont les utiliser à des fins d'investissement, elles devraient partager une partie de ces gains avec le peuple canadien. Cela réduirait le fardeau fiscal des particuliers et ceux-ci auraient de meilleurs revenus et pourraient aller au supermarché et dans les centres commerciaux acheter les produits de ces compagnies et, partant, les maintenir en affaires. Les gens qui défendent les sociétés semblent oublier complètement qu'elles sont dans les affaires pour faire de l'argent. Pour faire de l'argent, il faut faire marcher l'entreprise et pour faire marcher l'entreprise, il faut des gens qui ont de l'argent à dépenser. Cela veut dire qu'il faut répartir le fardeau fiscal.